

COMPTE-RENDU DU CAFE-CITOYEN N°3

DU 23/09/2017

1°) Mot de bienvenue et présentation par Catherine Bouchet.

2°) Présentation du PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) et du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) par Isabelle Fournel.

Le PLU prend en compte ces différents risques ainsi que le risque de ruissellement et le risque incendie.

La réserve communale est également abordée et expliquée par Isabelle Fournel : les habitants des Mas, des Arnasseaux et du village qui souhaitent renouveler ce contrat et/ou bien s'y engager le peuvent.

Cedralis est enfin évoqué : voir ceux qui sont inscrits et ceux qui veulent s'y inscrire.

3°) Ouverture de la boîte à idées par Pierre Carniaux.

- ramassage des poubelles et dépôts sauvages

Cas des poubelles du mas de l'église qui ont été déplacées du haut vers le bas.

Idée de mettre en place des caméras aux lieux sensibles.

Problème éducatif / problème de civisme.

Idée d'en parler aux enfants dès l'école maternelle en leur apprenant de façon ludique les règles du tri sélectif.

4°) La parole aux cardésiens

- problème des arbres au niveau de l'entrée du village / RD982 qui gênent la visibilité + panneau stop caché
- problème de la voie ferrée par rapport aux inondations
- montagnes de bois sur le terrain à côté de Gédibois ?
- nettoyer l'autre côté du pont de l'Alarenque + les déversoirs
- rue neuve : travaux des anciennes douches + mise en discrétion des réseaux électriques ? (en novembre normalement)
- les anciennes douches : future salle pour les associations ? + prévoir un point d'eau avec des WC
- faire respecter les emplacements de stationnement autour du temple car problème pour ramasser les poubelles
- arrêt des cars du mas de l'église : pas d'accompagnateur pour les enfants à midi + problème des horaires
- plots ruisseaux entrée est du village ?
- parking devant l'école maternelle : pourquoi pas y faire un marquage au sol ou mettre des petits plots

5°) Lecture des événements et manifestations à venir dans le village par Catherine Bouchet.

Date du café-citoyen n°4 : le samedi 4 février 2018 à 10h à la salle des mariages de la mairie.